

Lundi 2 juin 2014



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 64  
**ET AVIS**

**TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE**

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* SWAN

(N° 67) — *Loi sur le droit de la famille et Loi sur le recouvrement forcé des pensions alimentaires/The Family Law Act and Family Support Enforcement Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N° 73) — *Loi d'exécution du budget de 2014 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2014*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N° 74) — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*

**PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> MITCHELSON  
M. FRIESEN  
M. EICHLER  
M<sup>me</sup> STEFANSON  
M. EWASKO  
M. PEDERSEN  
M<sup>me</sup> ROWAT

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**QUESTIONS ÉCRITES**

M. EWASKO

15. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports pourrait-il fournir tous les renseignements pertinents à l'égard de la réparation ou de la reconstruction du pont situé sur la RPS n° 313, y compris les études de planification initiales et finales ainsi que les rapports techniques, l'échéancier de la construction et tous les plans et les études effectués par l'Organisation des mesures d'urgence et par les services médicaux d'urgence quant aux trajets de rechange à cet endroit?
- 

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

Motion d'adhésion

---

**APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N° 51) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*  
(M. GOERTZEN — 27 min)

---

**APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE**

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 23) — *Loi sur la stratégie en matière d'habitation coopérative/The Cooperative Housing Strategy Act*

(amendé — comité)

M. le *ministre* ALLUM

(N° 37) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (branchement à Internet)/The Public Schools Amendment Act (Connecting Schools to the Internet)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 55) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (réduction de l'exposition aux pesticides)/The Environment Amendment Act (Reducing Pesticide Exposure)*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 58) — *Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Act*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 63) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et abolissant le Conseil de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment and Council on Post-Secondary Education Repeal Act*

---

## **DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N° 64) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*  
(M. GOERTZEN)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN

(N° 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*  
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*  
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N° 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*  
(M. PEDERSEN)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 72) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act*  
(M. PEDERSEN)

---

## MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M<sup>me</sup> STEFANSON propose que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à commander immédiatement un rapport indépendant fondé sur des paramètres de recherches acceptés par le gouvernement et l'opposition à l'Assemblée afin d'évaluer objectivement l'impact économique qu'auront pendant les cinq prochaines années les promesses rompues en matière d'impôts et l'augmentation des frais imposés aux Manitobains, lesquels totalisent 1 600 \$, depuis la hausse illégale de la TVP le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

### PROPOSITIONS

M. SCHULER — Liberté et dignité en Syrie

23. Attendu :

que l'identité et le paysage culturel du Manitoba ont été façonnés par les liens historiques forts qu'il entretient avec la Syrie;

que les Manitobains valorisent la démocratie, les droits de l'homme et une société civile forte et qu'ils souhaitent voir ces valeurs respectées dans une Syrie libre et partout au monde;

que les Manitobains ont exprimé leur profonde préoccupation face à la violence perpétrée contre le peuple syrien sous le régime du président Bashar el-Assad;

que ceux qui ont cherché à obtenir la liberté en Syrie ont fait de grands sacrifices et que le peuple syrien mérite un avenir où il bénéficie de la même dignité et des mêmes droits que les Manitobains;

que dans l'intérêt de la paix et de la démocratie, la communauté internationale a condamné la violence en Syrie, y compris l'utilisation d'armes chimiques par le régime Assad à l'encontre de ses propres citoyens;

que les Manitobains œuvrent avec l'Assemblée syrienne du Manitoba pour fournir de l'aide humanitaire à des organisations syriennes qui offrent des soins médicaux aux militants blessés,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse et félicite ces personnes courageuses qui continuent à se battre pour une société démocratique et libre en Syrie et qu'elle encourage tous les Manitobains à participer à l'aide internationale;

que l'Assemblée soutienne le peuple syrien tout au long de son combat pour la liberté et qu'elle condamne vivement tous les actes violents et antidémocratiques qui se produisent en Syrie ou qui sont perpétrés à son encontre;

que l'Assemblée offre ses condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont tragiquement perdu la vie pendant les protestations et le mouvement pour une Syrie libre.

---

## **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité permanent des ressources humaines se réunira le lundi 2 juin 2014, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 2 juin 2014, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent de la justice se réunira le mardi 3 juin 2014, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

---